

C44/1

CHAPITRE 44

BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES EN BOIS

Notes :

1. Le présent chapitre ne comprend pas :

- a) les bois en copeaux, en éclats, concassés, moulus ou pulvérisés, des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires (n° 12.11) ;
- b) les bambous ou autres matières de nature ligneuse des espèces utilisées principalement en vannerie ou en sparterie, bruts, même fendus, sciés longitudinalement ou coupés en longueur (n° 14.01) ;
- c) les bois en copeaux, en éclats, moulus ou pulvérisés des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage (n° 1404) ;
- d) les charbons activés (n° 38.02) ;
- e) les articles du n° 42.02 ;
- f) les ouvrages du chapitre 46 ;
- g) les chaussures et leurs parties, du chapitre 64 ;
- h) les articles du chapitre 66 (les parapluies, les cannes et leurs parties, par exemple) ;
- ij) les ouvrages du n° 68.08 ;
- k) la bijouterie de fantaisie du n° 71 17 ;
- l) les articles de la section XVI ou de la section XVII (pièces mécaniques, boîtiers, enveloppes, cabinets pour machines et appareils et pièces de charonnage, par exemple) ;
- m) les articles de la section XVIII (les cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et les instruments de musique et leurs parties, par exemple) ;
- n) les parties d'armes (n° 93.05) ;
- o) les articles du chapitre 94 (meubles, appareils d'éclairage, constructions préfabriquées, par exemple) ;
- p) les articles du chapitre 95 (jouets, jeux, engins sportifs, par exemple) ;

C44/2

- q) les articles du chapitre 96 (pipes, parties de pipes, boutons et crayons, par exemple), à l'exclusion des manches et montures, en bois, pour articles du n° 96.03 ;
- r) les articles du chapitre 97 (objets d'art, par exemple).
2. Au sens du présent chapitre, on entend par «bois dits «densifiés »», le bois massif ou constitué par des placages, ayant subi un traitement chimique ou physique (pour le bois constitué par des placages, ce traitement doit être plus poussé qu'il n'est nécessaire pour assurer la cohésion) de nature à provoquer une augmentation sensible de la densité ou de la dureté, ainsi qu'une plus grande résistance aux effets mécaniques, chimiques ou électriques.
3. Pour l'application des n°s 44.14 à 44.21, les articles en panneaux de particules ou panneaux similaires, en panneaux de fibres, en bois stratifiés ou en bois dits «densifiés » sont assimilés aux articles correspondants en bois.
4. Les produits des n°s 44.10, 44.11 ou 44.12 peuvent être travaillés de manière à obtenir les profils admis pour les bois du n° 44.09, cintrés, ondulés, perforés, découpés ou obtenus sous des formes autres que carrée ou rectangulaire ou soumis à toute autre ouvraison, pour autant que celle-ci ne leur confère pas le caractère d'articles d'autres positions.
5. Le n° 44.17 ne couvre pas les outils dont la lame, le tranchant, la surface travaillante ou toute autre partie travaillante est constitué par l'une quelconque des matières mentionnées dans la note 1 du chapitre 82.
6. Sous réserve de la note 1 ci-dessus et sauf dispositions contraires, le terme «bois », dans un libellé de position du présent chapitre, s'applique également au bambou et aux autres matières de nature ligneuse.

Notes de sous-positions :

1. Aux fins du n° 4401 31, l'expression *boulettes de bois* désigne les sous-produits, tels que les éclats de coupe, les sciures ou les bois en plaquettes, issus de l'industrie mécanique de transformation du bois, de l'industrie du meuble ou d'autres activités de transformation du bois, agglomérés soit par simple pression, soit par adjonction d'un liant dans une proportion n'excédant pas 3% en poids. Ces boulettes sont de forme cylindrique, dont le diamètre et la longueur n'excèdent pas respectivement 25 millimètres et 100 millimètres.
2. Au sens des n°s 44.03 41 à 44.03 49, 44.07 21 à 44.07 29, 44.08 31 à 44.08 39 et 44.12 31, on entend par «*bois tropicaux* » les types de bois suivants : abura, acajou d'Afrique, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dark red meranti, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, light red meranti, limba, louro, maçaranduba, mahogany, makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, meranti bakau, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, okoumé, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre du Guatemala, palissandre de Para,

C44/3

palissandre de Rio, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, sapelli, saqui-saqui, sepetir, sipo, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti.

Notes complémentaires UE :

1. On entend par « farine de bois », au sens du n° 44.05, la poudre de bois passant, avec au maximum 8 % en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 millimètre.
2. Pour l'application des sous-positions 4414 00 10, 4418 10 10, 4418 20 10, 4419 00 10, 4420 10 11 et 4420 90 91, on entend par « bois tropicaux » les bois tropicaux suivants : acajou d'Afrique, alan, azobé, balsa, dark red meranti, , dibétou, ilomba, imbuia, iroko, jelutong, jongkong, kapur, kempas, keruing, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia), makoré, mansonia, meranti bakau, merbau, obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, ramin, sapelli, sipo, teak, tiama, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti.

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition								
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.V	E	L	T	R	A	L
	N.G.P													
	Tarif													
	U.E													
NSH			ment	D.D	D.V	E	L	T	R	A	L			
			imp	DR	QU	EM	AX	ES						
			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux		
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%		
44.01					Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires; bois en plaquettes ou en particules; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires :									
	440110	0	0	0	- Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires :									
	440110	0	0	0	0	<i>Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires*</i>	15			19				
	440121	0	0	0	- Bois en plaquettes ou en particules :									
	440121	0	0	0	1	-- De conifères :								
	440121	0	0	0	0	<i>Bois en plaquettes ou en particules, de conifères*</i>	15			19				
	440122	0	0	0	-- Autres que de conifères :									
	440122	0	0	0	6	<i>Bois en plaquettes ou en particules, autres que de conifères*</i>	15			19				
	440131	0	0	0	- Sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires :									
	440131	0	0	0	7	-- Boulettes de bois :								
TC11/12	440131	0	0	0	0	<i>Boulettes de bois*</i>	15			19				
	440139	2	0	0	-- Autres :									
	440139	2	0	0	5	<i>--- agglomérés (sous forme de briquettes, par exemple):</i>								
TC12/13	440139	2	0	0	0	<i>Sciures, déchets et débris de bois agglomérés (sous forme de briquettes, par exemple)*</i>	15			19				
	440139	3	0	0	--- autres:									
	440139	3	0	0	9	---- Sciures :								
TC12/13	440139	3	0	0	0	<i>Sciures, autres qu' agglomérés sous forme de bûches, briquettes, ou sous formes similaires*</i>	15			19				
	440139	8	0	0	---- autres :									
TC12/13	440139	8	0	0	9	<i>Déchets et débris de bois, autres qu' agglomérés sous forme de bûches, briquettes, ou sous formes similaires*</i>	15			19				
44.02					Charbon de bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré .									
	440210	0	0		- de bambou :									
	440210	0	0	1	-- à usage industriel :									
TC06/07	440210	0	0	1	0	<i>Charbon de bambou, même aggloméré, à usage industriel*</i>	15			19				
	440210	0	0	9	-- autres :									
TC06/07	440210	0	0	9	0	<i>Charbon de bambou, même aggloméré, autres qu'à usage industriel*</i>	15			19				
	440290	0	0		- autres :									
	440290	0	0	1	-- à usage industriel :									
TC06/07	440290	0	0	1	0	<i>Charbon d'autres bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré, à usage industriel*</i>	15			19				

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition															
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	U.R	I.F							
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.N	A.X		
	Tarif																			D.R	H.Q
	U.E																				
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux											
			%	%	%	%	%	%	%	%											
TC06/07	440290	0	0	9	-- autres :																
	440290	0	0	9	0	3	Charbon d'autres bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré, autres qu'à usage industriel*.....	15				19									
44.03	440310 0 0 0				Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris :																
					- Traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation :																
	440310	0	0	0	1	5	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, fins*.....	00				19									
	440310	0	0	0	9	3	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, communs*.....	00				19									
	440320				- Autres, de conifères :																
					-- d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.) :																
					--- Grumes de sciage :																
	440320	1	1	0																	
	440320	1	1	0	0	7	Grumes de sciages, même écorcés, désaubiérés ou équarris d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.), mais non traités*.....	00				19									
					--- Autres:																
	440320	1	9	0																	
	440320	1	9	0	0	1	Autres bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris de d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.), mais non traités*.....	00				19									
					-- de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L. :																
					--- Grumes de sciage :																
	440320	3	1	0																	
	440320	3	1	0	0	5	Grumes de sciages, même écorcés, désaubiérés ou équarris de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L, mais non traités*.....	00				19									
				--- Autres:																	
440320	3	9	0																		
440320	3	9	0	0	9	Autres bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L, mais non traités*.....	00				19										
				-- Autres:																	
				--- Grumes de sciage :																	
440320	9	1	0																		
440320	9	1	0	0	9	Autres grumes de sciages, même écorcés, désaubiérés ou équarris de conifères, mais non traités*.....	00				19										
				--- Autres:																	
440320	9	9	0																		
440320	9	9	0	0	3	Autres bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris de	00				19										
				- autres, de bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre :																	
				-- Dark Red Meranti, Light red Meranti et Meranti Bakau :																	
TC11/12	440341	0	0	0	0	7	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Dark Red Meranti, Light red Meranti et Meranti Bakau, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19									

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																		
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F										
	N.G.P														D.V	P.E	C.D	T.A	E.M	E.A	X.S			
	Tarif																					D.R	H.E	Q.U
	U.E																							
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux															
			%	%	%	%	%	%	%															
	440349				-- Autres :																			
	440349	1	0	0		--- Acajou d'Afrique iroko et sapelli :																		
TC11/12	440349	1	0	0	1	2	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Sapelli et acajou d'Afrique, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	1	0	0	9	0	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre iroko, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
	440349	3	5	0		--- Okoumé et sipo :																		
TC11/12	440349	3	5	0	1	5	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Okoumé, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	3	5	0	9	3	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Sipo, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
	440349	9	5	1		--- Autres :																		
TC11/12	440349	9	5	1	0	0	---- du genre Mandioqueira, Pau Amarelo, Quaruba et Tauari : Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Mandioqueira, Pau Amarelo, Quaruba et Tauari, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....																	
	440349	9	5	9		---- autres :																		
TC11/12	440349	9	5	9	1	7	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Obéché, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	9	5	9	2	8	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Limba, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	9	5	9	3	9	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Tiama, mansonia, ilomba, dibétou et azobé, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	9	5	9	4	0	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Virola, mahogany (Swietenia spp.) imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	9	5	9	5	1	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Makoré, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	9	5	9	6	2	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	9	5	9	7	3	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Teak, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												
TC11/12	440349	9	5	9	8	4	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, Ramin, Kapur, Jongkong, Merbau, jelutong et Kempas, bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris, mais non traités*.....	00				19												

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition													
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.V	E	F	A	E	L	T	R	A	I	E	
	N.G.P																		
	Tarif																		
	U.E																		
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux							
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%							
44.04					Bois feuillards; échalas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires :														
	440410 0 0 0				- De conifères :														
	440410 0 0 0 1			2	Bois de conifères, en éclisses, lames, rubans et similaires*.....	00					19								
	440410 0 0 0 2			3	Bois de conifères, simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires*.....	00					19								
	440410 0 0 0 3			4	Bois feuillards de conifères; échalas fendus de conifères*.....	00					19								
	440410 0 0 0 9			0	Pieux et piquets en bois de conifères, appointés, non sciés longitudinalement*.....	00					19								
	440420 0 0 0				- Autres que de conifères :														
	440420 0 0 0 1			8	Bois autres que de conifères, en éclisses, lames, rubans et similaires*.....	00					19								
	440420 0 0 0 2			9	Bois autres que de conifères, simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires*.....	00					19								
	440420 0 0 0 3			0	Bois feuillards autres que de conifères; échalas fendus autres que de conifères*.....	00					19								
	440420 0 0 0 9			6	Pieux et piquets en bois autres que de conifères, appointés, non sciés longitudinalement*.....	00					19								
	44.05	440500 0 0 0				Laine (paille) de bois; farine de bois :													
		440500 0 0 0 0			2	Laine (paille) de bois; farine de bois*.....	00					19							
	44.06					Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires :													
440610 0 0 0				- Non imprégnées :															
440610 0 0 0 1			6	Traverses en bois de pin, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées*..... (1).....	00					07									
440610 0 0 0 2			7	Traverses en bois de conifères, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées*..... (1).....	00					07									
440610 0 0 0 9			4	Traverses en autres bois, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées*..... (1).....	00					07									
440690 0 0 0				- Autres :															
440690 0 0 0 1			4	Traverses en bois de pin, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées*..... (1).....	00					07									
440690 0 0 0 2			5	Traverses en bois de conifères, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées*..... (1).....	00					07									
440690 0 0 0 9			2	Traverses en autres bois, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées*..... (1).....	00					07									

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	T.R	I.F								
	N.G.P														D.V	P.EC	E.M	E.N	A.X			
	Tarif																			D.R	E.H	E.Q
	U.E																					
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux												
			%	%	%	%	%	%	%	%												
44.07	440710				Bois sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm :																	
	440710 1 5 0				- De conifères :																	
	440710 1 5 0 0			1	-- poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés:																	
	440710 1 5 0 0 1			1	Bois de conifères, sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00				19												
	440710 3 1 0				-- autres :																	
	440710 3 1 0				--- rabotés :																	
	440710 3 1 0 0			7	---- d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.):																	
	440710 3 1 0 0 7			7	Bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.), sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00				19												
	440710 3 3 0				---- de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L. :																	
	440710 3 3 0 0			3	Bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L., sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00				19												
	440710 3 8 0				---- autres :																	
	440710 3 8 0 0			8	Autres bois de conifères, sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00				19												
	440710 9 1 0				--- autres :																	
	440710 9 1 0 0			1	---- d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté; sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.) :																	
	440710 9 1 0 0 1			1	Autres bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. ou du sapin pectiné (sapin argenté, sapin des Vosges) (<i>Abies alba</i> Mill.), sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00				19												
440710 9 3 0				---- de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L. :																		
440710 9 3 0 0			7	Autres bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L., sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00				19													
440710 9 8 0				---- autres:																		
440710 9 8 0 0			2	Autres bois de conifères, sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm *.....	00				19													

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition											
	N.D.P.					code Q nd complé	D.D. menta	D.V. impo	D.E. sition	O.D. DR	H.V. QU	F.T. AU	A.E. cod	V.A. tax	E.L. %	T.R. %	I.F. %
	N.G.P.																
	Tarif																
	U.E.																
NSH																	
						taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %			
	440721				- des bois tropicaux visés à la note 2 de sous positions du présent chapitre :												
	440721 1 0 0				-- Mahogani (Swietenia spp.) :												
					--- poncés;collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés:												
TC11/12	440721	1	0	0	7	<i>Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre mahogany (Swietenia spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....</i>	00					19					
					--- autres :												
	440721 9 1 0				---- rabotés :												
TC11/12	440721	9	1	0	2	<i>Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre mahogany (Swietenia spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....</i>	00					19					
					--- autres :												
	440721 9 9 0				---- autres :												
TC11/12	440721	9	9	0	6	<i>Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre mahogany (Swietenia spp.), sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....</i>	00					19					
	440722				-- Virola, Imbuia et Balsa :												
	440722 1 0 0				--- poncés;collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés:												
TC11/12	440722	1	0	0	2	<i>Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Virola, imbuia et Balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....</i>	00					19					
					--- autres :												
	440722 9 1 0				---- rabotés :												
TC11/12	440722	9	1	0	7	<i>Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Virola, imbuia et Balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....</i>	00					19					
					--- autres :												
	440722 9 9 0				---- autres :												
TC11/12	440722	9	9	0	1	<i>Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Virola, imbuia et Balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....</i>	00					19					
	440725				-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau :												
	440725 1 0 0				--- collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés :												
TC11/12	440725	1	0	0	7	<i>Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....</i>	00					19					

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F								
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.X				
	Tarif																		D.R	E.H	E.Q	
	U.E																					
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux												
			%	%	%	%	%	%	%	%												
					--- autres :																	
					---- rabotés :																	
TC11/12	440725	3	0	0	5	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....									00						19	
						---- poncés :																
TC11/12	440725	5	0	0	3	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....									00						19	
						---- autres :																
TC11/12	440725	9	0	0	0	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Dark Red Meranti et Light Red Meranti, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....									00						19	
TC11/12	440725	9	0	0	9	8	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....								00						19	
						440726																
						-- White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan :																
						--- collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés :																
TC11/12	440726	1	0	0	2	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....									00						19	
						--- autres :																
						---- rabotés :																
TC11/12	440726	3	0	0	0	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*									00						19	
						---- poncés :																
TC11/12	440726	5	0	0	8	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*									00						19	
						---- autres :																
TC11/12	440726	9	0	0	0	4	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre White lauan, white meranti, White seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....								00						19	

N° de Position	Codification					Clé	Désignation des produits	Imposition										
	N.D.P							code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F		
	N.G.P																D.V	P.E
	Tarif							imp	sitio	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %			
	U.E															taux %	taux %	taux %
NSH					taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %							
TC11/12	440729	1	5	0								3	5	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché ,sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00			
TC11/12	440729	1	5	0	4	6	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, ramin, kapur, jongkong, merbau, jelutong,kempas, sipo,acajou d'Afrique, makoré, tiama,mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose,sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00						19				
TC11/12	440729	1	5	0	9	1	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00						19				
	440729	2	0	0			--- Autres : ---- Keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obéché,sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose : ----- rabotés : ----- Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose :											
TC11/12	440729	2	0	0	0	1	Bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*	00						19				
TC11/12	440729	2	5	0	1	7	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre teak, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00						19				
TC11/12	440729	2	5	0	2	8	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre okoumé, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés,rabotés,d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00						19				
TC11/12	440729	2	5	0	3	9	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés,rabotés,d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00						19				
TC11/12	440729	2	5	0	9	5	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing,ramin,kapur,jongkong, merbau, jelutong, kempas,sipo,acajou d'Afrique, makoré,tiama, mansonia, ilomba,dibétou, limba, azobé, sciés ou dédossés longitudinalement,tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00						19				
TC11/12	440729	4	5	0			----- poncés :											
TC11/12	440729	4	5	0	1	5	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre teak, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés,poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00						19				

N° de Position	Codification				Clé	Désignation des produits	Imposition										
	N.D.P						code Q nd complé	D.D. menta	D.V. DRE	D.E. ODR	D.F. VIV	D.L. EL	D.T. TR	D.I. I.F	D.A. AXES		
	N.G.P																
	Tarif																
	U.E																
NSH				taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %						
TC11/12	440729	4	5	0	2	6	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre okoumé, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
TC11/12	440729	4	5	0	3	7	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché, sciés ou dédossés longitudinalement tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
TC11/12	440729	4	5	0	9	3	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, ramin, kapur, jongkong, merbau, jelutong, kempas, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
	440729	6	0	0			---- autres :										
TC11/12	440729	6	0	0	1	8	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Azobé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
TC11/12	440729	6	0	0	2	9	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre teak, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
TC11/12	440729	6	0	0	3	0	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre okoumé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
TC11/12	440729	6	0	0	4	1	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre obéché, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
TC11/12	440729	6	0	0	9	6	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre du genre Keruing, ramin, kapur, jongkong, merbau, jelutong, kempas, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, Palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
	440729	8	3	0			---- rabotés :										
TC11/12	440729	8	3	0	0	4	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, rabotés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				
	440729	8	5	0			---- poncés :										
TC11/12	440729	8	5	0	0	0	Autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00					19				

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F								
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.N	A.X			
	Tarif																			D.R	E.H	E.Q
	U.E																					
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux												
			%	%	%	%	%	%	%	%												
TC06/07	440799	4	0 0		--- autres :																	
	440799	4	0 0 0	1	Autres bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00				19												
	440799	9	1 0		---- autres :																	
TC06/07	440799	9	1 0 0	4	Bois de peuplier sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00				19												
	440799	9	6 0		---- de bois tropicaux :																	
	440799	9	6 0 0	9	Bois de bois tropicaux sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6 mm*.....	00				19												
TC06/07	440799	9	8 0		---- autres:																	
	440799	9	8 0 0	5	Autres bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, non rabotés ni poncés, d'une épaisseur excédant 6mm*	00				19												
44.08					Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm :																	
TC07/08	440810	1	5 2		- De conifères :																	
	440810	1	5 2 0	2	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, de conifères, déroulés, rabotés; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30				19												
	440810	1	5 3		---- Autres:																	
TC07/08	440810	1	5 3 0	4	Autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, de conifères, sciés longitudinalement, déroulés, rabotés; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30				19												
	440810	1	5 7		--- Autres:																	
TC07/08	440810	1	5 7 0	2	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, de conifères, tranchés, rabotés; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30				19												

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition								
	N.D.P					code								
	N.G.P					Q nd								
	Tarif					complé								
	U.E					menta	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	TR	A.I.F
NSH			impé	D.V	P.E				EM	EX				
			sition	DR	TR									
				taux	taux	cod	taux	taux	cod	cod	taux	taux		
				%	%	taxe	%	%	taxe	taxe	%	%		
					- De bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre :									
					-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau :									
					--- collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés :									
					---- Déroulés :									
					----- feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié :									
TC11/12	440831	1 1 2	0	7	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés longitudinalement, déroulés, rabotés ; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19					
					----- autres :									
TC11/12	440831	1 1 3	0	9	Autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaquéés ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés longitudinalement, déroulés, rabotés ; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés 'ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*...	30			19					
					---- Autres :									
					----- feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié :									
TC11/12	440831	1 1 7	0	7	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés longitudinalement, tranchés, rabotés ; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19					
					----- autres :									
TC11/12	440831	1 1 8	0	9	Autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaquéés ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés longitudinalement, tranchés, rabotés ; poncés ; collés par assemblage en bout, même rabotés 'ou poncés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*...	30			19					
					--- autres :									
					---- rabotés :									
					----- Déroulés :									
					----- feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié :									
TC11/12	440831	2 1 2	0	1	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau, sciés longitudinalement, déroulés, rabotés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19					

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																	
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	T.R	I.F									
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.N	A.X	E.S			
	Tarif																				D.R	E.H	E.Q
	U.E																						
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux													
			%	%	%	%	%	%	%	%													
	440839	2	1	7		----- autres :																	
	440839	2	1	7	0	1	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre <i>Whitelauan, sipo, limba, 'okoumé, obéché, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany (Swietenia spp.), palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés longitudinalement, tranchés, rabotés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*</i>	30			19												
	440839	2	1	8		----- autres :																	
	440839	2	1	8	0	3	Feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre <i>White lauan, sipo, limba, okoumé, obéché, acajou d'Afrique, sapelli, virola, 'mahogany (Swietenia spp.), palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés longitudinalement, tranchés, rabotés, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*</i>	30			19												
	440839	3	0	1		----- autres :																	
	440839	3	0	1	0	0	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre <i>Whitelauan, sipo, limba, 'okoumé, obéché, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany (Swietenia spp.), palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés longitudinalement, déroulés, autre que rabotés*</i>	30			19												
	440839	3	0	2		----- autres :																	
	440839	3	0	2	0	2	Feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre <i>White lauan, sipo, limba, okoumé, obéché, acajou d'Afrique, sapelli, virola, 'mahogany (Swietenia spp.), palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés longitudinalement, déroulés, autre que rabotés*</i>	30			19												
	440839	3	0	8		----- autres :																	
	440839	3	0	8	0	4	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre, du genre <i>Whitelauan, sipo, limba, 'okoumé, obéché, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany (Swietenia spp.), palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés longitudinalement, tranchés, autre que rabotés*</i>	30			19												

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition								
	N.D.P					code								
	N.G.P					Q nd								
	Tarif					complé								
	U.E					menta	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F
NSH			mpc	D.V	P.E	C.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F			
			sition	DR	RE	QU		EM	EM	AX	ES			
				taux	taux	cod	taux	taux	cod	cod	taux			
				%	%	taxe	%	%	taxe	taxe	%			
TC07/08	440839	7	0	9	2	----- Autres :								
	440839	7	0	9		0	2	Planchettes d'autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19		
TC07/08	440839	8	5	2	7	----- autres :								
	440839	8	5	2		0	7	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié d'autres bois visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19		
TC07/08	440839	8	5	3	9	----- autres :								
	440839	8	5	3		0	9	autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19		
TC07/08	440839	8	5	7	7	----- Autres :								
	440839	8	5	7		0	7	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié d'autres bois visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19		
TC07/08	440839	8	5	8	9	----- autres :								
	440839	8	5	8		0	9	autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, tranchés, d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19		
TC07/08	440839	9	5	2	1	----- d'une épaisseur excédant 1 mm :								
	440839	9	5	2		0	1	Feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié d'autres bois visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur excédant 1 mm mais n'excédant pas 6 mm*.....	30			19		
TC07/08	440839	9	5	3	3	----- Déroulés :								
	440839	9	5	3		0	3	autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés longitudinalement, déroulés, d'une épaisseur excédant 1 mm mais n'excédant pas 6 mm*.....	30			19		

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition														
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	T.R	I.F						
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.X		
	Tarif																		D.R	E.Q
	U.E																			
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux										
			%	%	%	%	%	%	%	%										
TC07/08	440890	3	5	9	----	Autres :														
	440890	3	5	9	0 2	2	Planchettes d'autres bois sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....	30			19									
TC07/08	440890	8	5	2	----	autres :														
	440890	8	5	2	0 8	8	Autres feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, sciés longitudinalement, déroulés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19									
TC07/08	440890	8	5	3	----	autres :														
	440890	8	5	3	0 0	0	Autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifié similaires et autres bois, sciés longitudinalement, déroulés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*..	30			19									
TC07/08	440890	8	5	7	----	Autres :														
	440890	8	5	7	0 8	8	Autres feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*.....	30			19									
TC07/08	440890	8	5	8	----	autres :														
	440890	8	5	8	0 0	0	Autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifié similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés d'une épaisseur n'excédant pas 1 mm*..	30			19									
TC07/08	440890	9	5	2	----	autres :														
	440890	9	5	2	0 2	2	Autres feuilles pour placage obtenues par tranchage de bois stratifié, sciés longitudinalement, déroulés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés d'une épaisseur excédant 1 mm mais n'excédant pas 6mm*.....	30			19									
TC07/08	440890	9	5	3	----	autres :														
	440890	9	5	3	0 4	4	Autres feuilles pour placage, feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifié similaires et autres bois, sciés longitudinalement, déroulés, non rabotés ni poncés, ni collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés d'une épaisseur excédant 1 mm mais n'excédant pas 6mm*.....	30			19									

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition															
	N.D.P	N.G.P	Tarif			code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.T	T.R	I.L	R.F						
																U.E	D.V	P.E	E.M	E.A	X.S
taux	taux	taux	taux	taux	taux											taux	taux				
%	%	%	%	%	%	%	%														
					--- Autres:																
TC06/07	441011	9 0 0		2	Autres panneaux de particules, en bois*.....	30				19		094									
	441012				-- Panneaux dits "oriented strand board" (OSB) :																
	441012	1 0 0			--- bruts ou simplement poncés:																
TC06/07	441012	1 0 0 0		5	Panneaux dits "oriented strand board" (OSB), en bois bruts ou simplement poncés*.....	30				19		094									
	441012	9 0 0			--- Autres:																
TC06/07	441012	9 0 0 0		7	Panneaux dits "oriented strand board" (OSB), en autres bois*.....	30				19											
	441019 0 0 0				-- autres :																
TC06/07	441019	0 0 0 1		7	Panneaux "Waferboards", en bois bruts ou simplement poncés*..	30				19		094									
TC06/07	441019	0 0 0 2		8	Panneaux similaires, en bois, bruts ou simplement poncés*.....	30				19		094									
TC06/07	441019	0 0 0 3		9	Panneaux "Waferboards", et panneaux similaires, en bois, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine*.....	30				19		094									
TC06/07	441019	0 0 0 4		0	Panneaux "Waferboards", et panneaux similaires, en bois, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique *.....	30				19		094									
TC06/07	441019	0 0 0 5		1	Panneaux "Waferboards", en autres bois *.....	30				19		094									
TC06/07	441019	0 0 0 9		5	Panneaux similaires, en autres bois*.....	30				19		094									
	441090 0 0 0				- Autres :																
TC06/07	441090	0 0 0 0		9	Panneaux de particules, panneaux dits "oriented strand board" (OSB) et panneaux similaires (par exemple " waferboards"), en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques*.....	30				19		094									
	44.11				Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques :																
					- panneaux de densité moyenne (dits "MDF")																
					-- d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm :																
					--- non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface:																
TC06/07	441112	1 0 0 1		3	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....	30				19		094									
TC06/07	441112	1 0 0 2		4	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....	30				19		094									
TC06/07	441112	1 0 0 9		1	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....	30				19		094									

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.V	E.O	D.H	I.V	A.E	L.U	T.R	I.F							
	N.G.P															D.V	E.C	E.M	E.A	E.X		
	Tarif																				D.R	E.Q
	U.E																					
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux											
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%										
TC06/07	441112	9	0	0	5	---	Autres:															
	441112	9	0	0	1	30	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3*.....		19		094											
	441112	9	0	0	2	30	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3*.....		19		094											
TC06/07	441112	9	0	0	9	30	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3*..		19		094											
	441113			-- d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm :																		
	441113	1	0	0	8	---	non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface:															
TC06/07	441113	1	0	0	1	30	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....		19		094											
	441113	1	0	0	2	30	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....		19		094											
	441113	1	0	0	9	30	Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*		19		094											
TC06/07	441113	9	0	0	0	---	Autres:															
	441113	9	0	0	1	30	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3*.....		19		094											
	441113	9	0	0	2	30	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3*.....		19		094											
TC06/07	441113	9	0	0	9	30	Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3*.....		19		094											

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition												
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.V	E	T	A	E	L	T	R	A	L	E
	N.G.P																	
	Tarif																	
	U.E																	
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux							
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%						
	441114				-- d'une épaisseur excédant 9 mm :													
	441114	1	0	0	---													
TC06/07	441114	1	0	0	1	3												
					<i>Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....</i>		30				19				094			
TC06/07	441114	1	0	0	2	4												
					<i>Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....</i>		30				19			094				
TC06/07	441114	1	0	0	9	1												
					<i>Panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....</i>		30				19			094				
	441114	9	0	0	---													
TC06/07	441114	9	0	0	1	5												
					<i>Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5g/cm3*</i>		30				19			094				
TC06/07	441114	9	0	0	2	6												
					<i>Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3*.....</i>		30				19			094				
TC06/07	441114	9	0	0	9	3												
					<i>Autres panneaux de densité moyenne (dits "MDF"), de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3*.....</i>		30				19			094				
	441192				- autres :													
	441192	1	0	0	---													
TC06/07	441192	1	0	0	0	0												
					<i>Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....</i>		30				19			094				
	441192	9	0	0	---													
TC06/07	441192	9	0	0	0	2												
					<i>Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3, autres*.....</i>		30				19			094				
	441193				-- d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8 g/cm3 :													
	441193	1	0	0	---													
TC06/07	441193	1	0	0	0	5												
					<i>Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface".....</i>		30				19			094				

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition																							
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	F.V	A.E	L.U	T.R	I.L	I.E														
	N.G.P															D.V	P.E	C.D	E.M	E.N	A.X	E.S							
	Tarif																						D.R	H.Q	I.U	E.M	E.N	A.X	E.S
	U.E																												
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux																	
			%	%	%	%	%	%	%	%	%	%																	
TC06/07	441193	9	0 0	7	--- Autres:	30							094																
	441193	9	0 0 0		Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm3 mais n'excédant pas 0,8g/cm3, autres*.....																								
TC06/07	441194	1	0 0	1	-- d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm3 : --- non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface:	30							094																
	441194	1	0 0 1		Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique n'excédant pas 0,35 g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....																								
TC06/07	441194	1	0 0 9	9	Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,35 g/cm3 mais n'excédant pas 0,5g/cm3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface*.....	30							094																
TC06/07	441194	9	0 0	3	--- Autres:	30							094																
	441194	9	0 0 1		Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique n'excédant pas 0,35 g/cm3, autres*.....																								
TC06/07	441194	9	0 0 9	1	Autres panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,35 g/cm3 mais n'excédant pas 0,5g/cm3, autres*.....	30							094																
TC09/10	441210	0	0 0	5	Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires : - en bambou :	30							19																
	441210	0	0 0 0		Bois de bambou contre-plaqués, plaqués ou stratifiés*.....																								
TC09/10	441231	1	0 0	6	- autres bois contre-plaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm : -- Ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre :	30							19																
	441231	1	0 0 0		--- en acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola et white lauan:																								
TC09/10	441231	1	0 0 0	6	Autres bois contre-plaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois du genre acajou d'Afrique, dark red meranti, light red meranti, limba, mahogany (Swietenia spp.), obeche, okoumé, palissandre de Para, palissandre de Rio, palissandre de Rose, sapelli, sipo, virola et white lauan*.....	30							19																

N° de Position	Codification				Clé	Désignation des produits	Imposition																												
	N.D.P						code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	F.V	A.E	L.U	T.R	I.L	E																			
	N.G.P																D.V	P.E	C	E	M	E	N	A	X	E									
	Tarif																										D.R	E	I	Q	U	A	L	E	E
	U.E																																		
NSH				D	R	E	I	Q	U	A	L	E	E																						
														taux	taux	cod	taux	taux	cod	cod	taux	taux	%												
				%	%	taxe	%	%	taxe	taxe	%	%																							
TC12/13	441231	9	0	0	8	--- autres :																													
	441231	9	0	0		8	<i>Autres bois contre-plaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 2 de sous-positions du présent chapitre (autres que ceux du 441231.10)*.....</i>	30				19																							
	441232	0	0	0		-- Autres, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères:																													
	441232	1	0	0		--- en aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne hêtre, hickory ,maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier :																													
TC12/13	441232	1	0	0	1	<i>Autres bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles en aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, hickory ,maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères*.....</i>	30				19																								
	441232	9	0	0		--- autres:																													
TC09/10	441232	9	0	0	3	<i>Autres bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que de bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères*.....</i>	30				19																								
	441239	0	0	0		-- Autres :																													
TC09/10	441239	0	0	0	2	<i>Autres bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou), dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm*.....</i>	30				19																								
	441294					-- à âme panneau, lattée ou lamellée :																													
	441294	1	0	0		--- ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères																													
TC09/10	441294	1	0	0	7	<i>Autres bois à âme panneau, lattée ou lamellée ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères*.....</i>	30				19																								
	441294	9	0	0		--- autres :																													
TC09/10	441294	9	0	0	9	<i>Autres bois à âme panneau, lattée ou lamellée*.....</i>	30				19																								
	441299					-- Autres :																													
	441299	3	0	0		--- contenant au moins un panneau de particules:																													
TC09/10	441299	3	0	0	0	<i>Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, contenant au moins un panneau de particules, autres qu'à âme panneau, lattée ou lamellée*.....</i>	30				19																								

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition															
	N.D.P					code Q nd complé	D.D	D.E	O.D	H.V	A.E	L.U	T.R	I.F							
	N.G.P														D.V	P.E	E.M	E.N	A.X		
	Tarif																			D.R	E.Q
	U.E																				
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux											
			%	%	%	%	%	%	%	%											
					--- autres :																
					---- Ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères:																
	441299	4	0	0	---- en aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, hickory, maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier :																
TC12/13	441299	4	0	0	4	Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, autres qu'à âme panneauautée, lattée ou lamellée, ayant au moins un pli extérieur en bois d'aulne, bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, frêne, hêtre, hickory, maronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, platane, robinier (faux acacia), tilleul ou tulipier *.....	30			19											
	441299	5	0	0	---- autres :																
TC09/10	441299	5	0	0	8	Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères (autres que ceux du n° 441299.40)*.....	30			19											
	441299	8	5	0	---- autres:																
TC09/10	441299	8	5	0	5	Autres bois plaqués et bois stratifiés similaires, autres qu'à âme panneauautée, lattée ou lamellée, autres*.....	30			19											
44.13	441300	0	0		Bois dits "densifiés", en blocs, planches, lames ou profilés :																
	441300	0	0	1	- En blocs:																
	441300	0	0	1	8	Bois dits "densifiés", en blocs*.....	30			19											
	441300	0	0	9	- Autres:																
	441300	0	0	9	4	Bois dits "densifiés", en planches, lames ou profilés*.....	30			19											
44.14	441400				Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires :																
	441400	1	0	0	- en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre :																
	441400	1	0	0	8	Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre, sculptés ou décorés à la main (de type artisanal)*.....	30			19			15								
	441400	1	0	0	9	6	Autres cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre*.....	30			19		15								
	441400	9	0	0	- en autres bois :																
	441400	9	0	0	1	0	Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en autres bois, sculptés ou décorés à la main (de type artisanal)*.....	30			19		15								
	441400	9	0	0	9	8	Autres cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en autres bois*.....	30			19		15								

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	code Q ^{tid} complé	Imposition																										
	N.D.P						ment	D.D	D.E	COD	IV	EL	TR	L.I.F	taux	code	taux																
	N.G.P																	mp	D.V	PEC	EM	EX	ES	taux	code	taux							
	Tarif																										sitio	DR	FR	QU	taux	code	taux
	U.E																																
NSH			%	%	%	%	%	%																									
44.15										Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois; tambours (tourets) pour câbles, en bois; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois; rehausses de palettes en bois :																							
	441510				- Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires; tambours (tourets) pour câbles :																												
	441510 1 0 0				-- Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires :																												
	441510 1 0 0 1			1	<i>Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires en bois sciés, non plaqués ni contre-plaqués, pour fruits et légumes*.....</i>	30			1	19																							
	441510 1 0 0 2			2	<i>Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires en bois sciés, non plaqués ni contre-plaqués, pour d'autres produits*.....</i>	30			1	19																							
	441510 1 0 0 5			5	<i>Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires en bois plaqués ou contre-plaqués, pour fruits et légumes*.....</i>	30			1	19																							
	441510 1 0 0 6			6	<i>Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires en bois plaqués ou contre-plaqués, pour d'autres produits*.....</i>	30			1	19																							
	441510 1 0 0 8			8	<i>Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires en autres bois, pour fruits et légumes*.....</i>	30			1	19																							
	441510 1 0 0 9			9	<i>Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires en autres bois, pour d'autres produits*.....</i>	30			1	19																							
	441510 9 0 0				-- Tambours (tourets) pour câbles :																												
	441510 9 0 0 0			2	<i>Tambours (tourets), en bois, pour câbles*.....</i>	30			1	19																							
	441520				- Palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement; rehausses de palettes :																												
	441520 2 0 0				-- Palettes simples; rehausses de palettes :																												
	441520 2 0 0 1			1	<i>Palettes simples, en bois*.....</i>	30			1	19																							
	441520 2 0 0 9			9	<i>Rehausses de palettes, en bois*.....</i>	30			1	19								15															
	441520 9 0 0				-- autres:																												
	441520 9 0 0 0			8	<i>Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois*.....</i>	30			1	19																							
	44.16	441600 0 0 0				Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties, en bois, y compris les merrains :																											
441600 0 0 0 1			8	<i>Merrains, même sciés sur les deux faces principales, mais non autrement travaillés*.....</i>	30			1	19																								
441600 0 0 0 2			9	<i>Futailles et leurs parties, en bois, autres que les merrains*.....</i>	30			1	19																								
441600 0 0 0 9			6	<i>Cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties, en bois, autres que les merrains*.....</i>	30			1	19																								
44.17	441700 0 0				Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois :																												
	441700 0 0 1				- Ebauches de formes pour chaussures:																												
	441700 0 0 1 0			6	<i>Ebauches de formes pour chaussures, en bois*.....</i>	30				19																							

N° de Position	Codification			Clé	Désignation des produits	Imposition															
	N.D.P					code Q nd complé	D.D. menta	D.V. impo	E.O.D. sition	H.T.V. DR	I.V.A. QU	E.L.U. EMEN	T.R.A.I.F. AXES	I.F.							
	N.G.P														taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %	taux %
	Tarif																				
	U.E																				
NSH																					
44.18	441700	0	0	2	- Formes pour chaussures:																
	441700	0	0	2	8	8 Formes pour chaussures, en bois*.....	30			19											
	441700	0	0	9	- Autres :																
	441700	0	0	9	1	3 Montures de brosse,manches de balais ou de brosse, en bois*.	30			19											
	441700	0	0	9	2	4 Montures et manches d'autres outils, en bois*.....	30			19											
	441700	0	0	9	3	5 Outils en bois*.....	30			19											
	441700	0	0	9	9	1 Embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois*.....	30			19											
	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y compris les panneaux cellulaires, les panneaux assemblés pour revêtement de sol et les bardeaux ("shingles" et "shakes"), en bois :																				
	441810 - Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles :																				
	-- en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre :																				
441810	1	0	0	0	1	1 Fenêtres,portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre*.	30		1	19											
-- de conifères :																					
441810	5	0	0	0	7	7 Fenêtres,portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois de conifères*.....	30		1	19											
-- en autres bois :																					
441810	9	0	0	0	3	3 Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en autres bois*.....	30		1	19											
441820 - Portes et leurs cadres,chambranles et seuils :																					
-- en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre :																					
441820	1	0	0	0	7	7 Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre*.....	30		1	19											
-- de conifères :																					
441820	5	0	0	0	3	3 Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois de conifères*.....	30		1	19											
-- en autres bois :																					
441820	8	0	0	0	5	5 Portes et leurs cadres,chambranles et seuils, en autres bois*..	30		1	19											
441840 - Coffrages pour le bétonnage :																					
441840	0	0	0	0	5	5 Coffrages pour le bétonnage, en bois*.....	30		1	19											
441850 - Bardeaux ("shingles" et "shakes") :																					
441850	0	0	0	0	1	1 Bardeaux ("shingles" et "shakes"), en bois*.....	30		1	19											
441860 - Poteaux et poutres :																					
TC06/07	441860	0	0	0	0	7	7 Poteaux et poutres, en bois*.....	30		1	19										
- Panneaux assemblés pour revêtement de sol :																					
-- pour sols mosaïques :																					
TC06/07	441871	0	0	0	0	8	8 Panneaux pour sols mosaïques, en bois*.....	30		1	19										

N° de Posi- tion	Codification			Clé	Désignation des produits	code Q nd Imposition								
	N.D.P					D.D	D.E	O.D	I.V	E.L	T.R	A.I	I.F	
	N.G.P													
	Tarif													
	U.E													
NSH			taux	taux	taux	taux	taux	taux	taux					
			%	%	%	%	%	%	%					
	442090				- Autres :									
	442090	1	0		-- Bois marquetés et bois incrustés :									
	442090	1	0	0	1	Bois marquetés et bois incrustés*.....	30		1	19				15
					-- autres :									
	442090	9	1	0	---	en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre:								
	442090	9	1	0	1	7	Coffrets,écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie, et ouvrages similaires, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre*.....	30		1	19			15
	442090	9	1	0	9	5	Articles d'ameublement ne relevant pas du chapitre 94, en bois tropicaux visés à la note complémentaire 2 du présent chapitre*.....	30		1	19			15
					---	autres :								
	442090	9	9	0										
	442090	9	9	0	1	1	Coffrets,écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie, et ouvrages similaires, en autres bois*.....	30		1	19			15
	442090	9	9	0	9	9	Articles d'ameublement ne relevant pas du chapitre 94, en autres bois*.....	30		1	19			15

44.21					Autres ouvrages en bois :							
	442110	0	0	0	- Cintres pour vêtements :							
	442110	0	0	0	6 Cintres en bois pour vêtements*.....	15		1	19			15
	442190				- Autres :							
	442190	9	1	0	-- en panneaux de fibres :							
	442190	9	1	0	3 Autres ouvrages en panneaux de fibres de bois*.....	15		1	19			15
	442190	9	5	0	-- autres :							
	442190	9	5	0	--- Cercueils							
TC13/14	442190	9	5	0	1 6 Cercueils en bois, de fabrication artisanale*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	5	0	9 4 Cercueils en bois, , autres que de fabrication artisanale*.....	15		01	19			15
	442190	9	7	1	---autres :							
	442190	9	7	1	---- Canettes, busettes, bobines pour filatures et tissage et pour fil à coudre et articles similaires, en bois tourné :							
TC13/14	442190	9	7	1	0 3 Canettes, busettes, bobines pour filatures et tissage et pour fil à coudre et articles similaires, en bois tourné *.....	15		01	19			
	442190	9	7	2	---- Chevilles en bois pour chaussures :							
TC13/14	442190	9	7	2	0 5 Chevilles en bois pour chaussures*.....	15		01	19			
	442190	9	7	3	---- Pavés en bois :							
TC13/14	442190	9	7	3	0 7 Pavés en bois*.....	15		01	19			15
	442190	9	7	4	---- Montures et parties de montures en bois,pour éventails et écrans à main :							
TC13/14	442190	9	7	4	0 9 Montures et parties de montures en bois,pour éventails et écrans à main*.....	15		01	19			
	442190	9	7	9	---- Autres :							
TC13/14	442190	9	7	9	1 0 Rouleaux pour stores avec ou sans ressorts*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	2 1 Bois préparés pour allumettes*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	3 2 Manches pour couverts de table*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	4 3 Abaisse langue*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	5 4 Mesures de capacité*.....	15		01	19			
TC13/14	442190	9	7	9	6 5 Modèles pour fonderie, en bois*.....	15		01	19			
TC13/14	442190	9	7	9	7 6 Echelles*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	8 7 Autres ouvrages en bois, de fabrication artisanale*.....	15		01	19			15
TC13/14	442190	9	7	9	9 8 Autres ouvrages en bois, autres que de fabrication artisanale*...	15		01	19			15

(1) Ce produit est considéré comme un bien d'équipement non fabriqué localement et bénéficie des avantages accordés dans le cadre de l'article 1 du Décret gouvernemental n° 2017-419 du 10 avril 2017, fixant les listes des équipements et les conditions de bénéfice des incitations prévues par les articles 3, 4 et 5 de la loi n°2017-8 du 14 février 2017, relative à la refonte du dispositif des avantages fiscaux.